

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03765 Numéro SIREN : 533 869 301 Nom ou dénomination : A3 BAT
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 19187

PHILIPPE LE FIBLEC

COMMISAIRES AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

13, RUE BAUDIN - BP 46

94211 LA VARENNE SAINT HILAIRE CEDEX

TÉL. 01 48 85 43 38

FAX. 01 48 89 19 82

113 3765



SAS A3 BAT

57bis, rue de Musselburgh

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Bilan Actif

A3BAT SAS

Période du 01/04/17 au 31/03/18
Edition du 30/08/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2018	Net (N-1) 31/03/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 200	1 200		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	40 546	9 388	31 158	5 864
Autres immobilisations corporelles	79 188	22 693	56 495	42 537
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	119 734	32 081	87 653	48 400
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	6 700
TOTAL immobilisations financières :	2 500		2 500	6 700
ACTIF IMMOBILISÉ	123 434	33 281	90 153	55 100
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	16 572		16 572	17 335
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	16 572		16 572	17 335
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				619
Créances clients et comptes rattachés	638 671		638 671	567 260
Autres créances	59 315		59 315	43 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	697 986		697 986	611 659
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	281 057		281 057	99 081
Charges constatées d'avance	3 357		3 357	3 878
TOTAL disponibilités et divers :	284 414		284 414	102 959
ACTIF CIRCULANT	998 973		998 973	731 953
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 122 407	33 281	1 089 126	787 054
----------------------	------------------	---------------	------------------	----------------

Bilan Passif

A3BAT SAS

Période du 01/04/17 au 31/03/18
Edition du 30/08/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2018	Net (N-1) 31/03/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 985	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	133 676	126 993
Résultat de l'exercice	196 239	59 668
TOTAL situation nette :	434 900	288 661
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	434 900	288 661
PRODUITS DES ÉMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES	30 000	
PROVISIONS POUR CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 000	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 275	19 754
Emprunts et dettes financières divers	41 102	1 102
TOTAL dettes financières :	49 377	20 856
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 746	356 074
Dettes fiscales et sociales	113 020	108 265
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 082	13 198
TOTAL dettes diverses :	574 849	477 537
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	624 226	498 393
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL GÉNÉRAL	1 089 126	787 054

Compte de Résultat (Première Partie)

A3BAT SAS

Période du 01/04/17 au 31/03/18
Edition du 30/08/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2018	Net (N-1) 31/03/2017
Ventes de marchandises	1 215		1 215	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 844 746		3 844 746	2 316 431
Chiffres d'affaires nets	3 845 960		3 845 960	2 316 431
Production stockée				(92 600)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 050	9 650
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 301	11 393
Autres produits			7	35
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 858 318	2 244 909
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			568	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 076 887	1 048 307
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			763	(11 060)
Autres achats et charges externes			737 149	637 615
TOTAL charges externes :			2 815 367	1 674 862
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			20 814	12 183
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			453 956	300 175
Charges sociales			260 668	171 846
TOTAL charges de personnel :			714 624	472 021
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 908	8 645
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			13 908	8 645
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4	7
CHARGES D'EXPLOITATION			3 564 717	2 167 718
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			293 601	77 191

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A3BAT SAS

Période du 01/04/17 au 31/03/18
Edition du 30/08/18
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2018	Net (N-1) 31/03/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	293 601	77 191
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	860	429
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	860	429
RÉSULTAT FINANCIER	(860)	(429)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	292 741	76 762
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 610	6 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 610	6 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	430	718
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	86	92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	30 000	
	30 516	810
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(28 906)	5 190
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	67 596	22 284
TOTAL DES PRODUITS	3 859 928	2 250 909
TOTAL DES CHARGES	3 663 689	2 191 241
BÉNÉFICE OU PERTE	196 239	59 668

(Ne pas reporter le montant des centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Conservées à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 200	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	9 677	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	45 316	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	1 930	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 650	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	66 574	LO		LP	53 160	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	6 700	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	6 700	LR		LS	800	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	74 474	ØH		ØJ	
							53 960	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 200	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	40 546	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	63 644	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	4 094	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	11 450	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	119 734	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	5 000	2F	2 500	2G	
TOTAL IV		I3		NJ	5 000	NK	2 500		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5 000	ØL	123 434	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		A3BAT SAS						Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	1 200	PF		PG		PH	1 200	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 813	QA	5 575	QB		QC	9 388	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	11 472	QE	5 036	QF		QG	16 509	
	Matériel de transport		QH	268	QI	961	QJ		QK	1 229	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 620	QM	2 336	QN		QO	4 956	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	18 174	QV	13 908	QW		QX	32 081	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	19 374	ØP	13 908	ØQ		ØR	33 281	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU	NV			
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW	Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY	Total général non vendu (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>A3BAT SAS</u>		Néant ☐			
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A		4B 30 000	4C	4D 30 000
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV 30 000	TW	TX 30 000
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB 30 000	UC	UD 30 000
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		UE	UF		
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ 30 000	UK		
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : A3BAT SAS		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		2 500	2 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	638 671	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 566	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	43 306
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	7 124
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 319	
	Charges constatées d'avance	VS	3 357	
	TOTAUX		VT	703 843
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
		VU	701 343	
		VV	2 500	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	415	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 861	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	438 746	
Personnel et comptes rattachés		8C	46	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	61 138	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	18 407	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 274	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 156	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	41 102	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 082	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	624 226	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 638	
		VZ	624 226	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
			1 102	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

A3BAT SAS

57bis, rue de Musselburgh
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/3/2018

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 : prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATION RELATIVE AU CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) pour un montant de 25 305 euros pour l'année 2017 et une provision de 5 424 euros pour le 1er trimestre 2017. Une provision annulée avait été faite au cours de l'exercice précédent pour 4751 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Notes sur le bilan :

Etat de l'actif immobilisé :

Evalué à la valeur d'entrée des biens dans la société
Selon état fiscal 2054.

Etat des amortissements :

durée d'amortissement calculée sur la durée
d'usage conformément à la dérogation accordée aux PME
Selon état fiscal 2055.

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice:

Evaluées à leur valeur nominale
Selon état fiscal n° 2057

Etat des provisions

Selon état fiscal n° 2056

Etat des charges à payer

Commissaire aux comptes	5400,00
Avocat	6840,00
Expert-comptable	3084,00
personnel intérimaire	1105,00
assurance	35813,00
cotisation	26,00
TVTS	1661,00
CET CVAE	7552,00
Taxe apprentissage-formation	943,00
Agios bancaires	415,00
	62839,00

AUTRES INFORMATIONS

Opérations de crédit bail:

Un véhicule Audi Q7 a été pris en location sur 60 mois avec option d'achat en septembre 2014

Prix TTC : 70 676 €

Loyers pris en charges : 11780 €

Montant non déductible : 10 476 €

Redevance restant à payer : 17 670 €

Valeur de rachat : 24 500 €

Un véhicule Volkswagen Golf a été pris en location sur 37 mois en septembre 2015

Prix TTC : 39197 €

Loyers pris en charge : 6 837 €

Montant non déductible : 5 224 €

Redevance restant à payer : 3 419 €

Un véhicule Volkswagen Golf a été pris en location sur 37 mois en octobre 2017

Prix TTC : 31900 €

Loyers pris en charge : 2 626 €

Montant non déductible : 1 219 €

Redevance restant à payer : 13 655 €

8 véhicules utilitaires sont également en location longue durée avec option d'achat

loyers pris en charges durant l'exercice : 31 682 €

Redevances restant à payer : 94 890 €

Engagement en matière de pensions et retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Comptes courants

Les comptes courants d'associés ne sont pas rémunérés.

Les organes de direction n'ont pas été rémunérés,

Capital :100.000 euros répartis en 200 parts de 500 euros chacune.

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31/03/2018
3 845 960,00 €

Effectif moyen du personnel : 10 salariés et 3 apprentis

Autres informations : néant.

A3 BAT

SAS au capital de 100 000 euros

Siège Social : 57bis rue de Musselburgh
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice du 1^{er} Avril 2017 au 31 Mars 2018**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2017, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2018 sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la Société A3 BAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- * la justification de mes appréciations ;
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinions sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



.../...

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai procédé à l'examen des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que de leur présentation d'ensemble, qui n'appellent pas de commentaires particuliers.

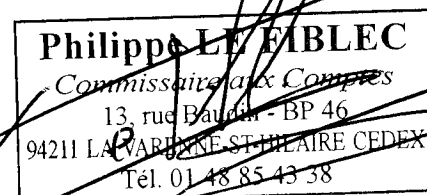
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Varenne, le 4 Septembre 2018



Philippe LE FIBLEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A3 BAT
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 57 Bis rue de Musselburgh – 94 500 Champigny sur Marne
533 869 301 RCS CRETEIL

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 28 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
le vingt-huit septembre
à dix-huit heures,

les Actionnaires de la Société se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, sur convocation du Président, observation faite que, préalablement à la convocation, il a été envoyé, aux actionnaires qui en ont fait la demande, le préavis de réunion prévu à l'article 129 du décret du 23 mars 1967.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et qui est annexé comme valant approbation du présent procès-verbal.

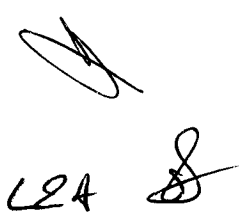
L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre Yves DUMAS, en sa qualité de Président, représentant de la SARL L2A.

Monsieur Nicolas SUZANNE est désigné comme secrétaire.

Monsieur Philippe LE FIBLEC, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble plus du quart du capital social.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Handwritten signature and initials "L2A" in the bottom right corner of the page.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- copie et avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée au Commissaire aux comptes.
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 mars 2018 ainsi que le bilan au même jour et le compte de résultat.
- son rapport de gestion à l'assemblée;
- le rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 et le rapport spécial du commissaire aux comptes;
- le texte des projets de résolutions;
- les statuts à jour de la Société.

Le Président rappelle ensuite à l'Assemblée que tous les documents visés par le Code de Commerce et le décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des Actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée donne acte au Président de ses déclarations et chaque Actionnaire présent déclare avoir été mis en mesure d'exercer son droit de communication.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire annuelle

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire

- Mandat à donner au Président, en application des dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, à l'effet de proposer aux actionnaires un projet tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail,

Puis, il donne lecture de son rapport de gestion exposant l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir.

Il est ensuite fait lecture des rapports du commissaire aux comptes :

- rapport général sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont alors échangées sur les résultats obtenus au cours de l'exercice approuvé et sur les perspectives d'avenir. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions des articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, ratifient lesdites opérations intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice soumis à leur approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires qui ont tous le droit de vote en vertu de la jurisprudence de la Cour de Cassation (Cas. Com. 23 octobre 2007).

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2018, et sur les comptes dudit exercice ainsi que la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, ils donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent les propositions du Président et décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à **196.239 €**, de la manière suivante :

- au poste « **Réserve légale** », pour € **5.015**
qui est ainsi porté de 4.985 € à 10.000 €
- le solde au « **Report à nouveau** », pour € **191.224**
qui est ainsi porté de 133.676 € à 324.900 €

Les associés décident, alors, de procéder à une distribution de dividendes d'un montant total de € **100.000** correspondant à un dividende par action de € **500** et constatent qu'à la suite de cette distribution, le compte "**Report à nouveau**" est ramené de 324.900 € à 224.900 €.

Les Associés prennent acte, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, des distributions intervenues au titre des trois précédents exercices sociaux :

<i>Exercices</i>	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
<i>Revenus globaux distribués</i>	50.000 € Soit 250 € par action	- €	- €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes décident, en application des dispositions de l'article L. 225-129-2 alinéa 2 du Code de commerce dans le cadre de la consultation triennale des associés prévue par ce texte, et sous la condition suspensive de l'adoption de la présente résolution, d'autoriser le Président, sur ses seules décisions à augmenter en une seule fois le capital social dans la limite de 3 % du capital, aux conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Les Associés, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, confèrent tous pouvoirs au Président aux fins de déterminer l'époque de réalisation de cette augmentation de capital ainsi que ses conditions et modalités de réalisation, notamment déterminer le prix d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du

Code du travail, leur mode et les délais de libération, les délais de souscription, dans les conditions fixées par les dispositions légales précitées.

Le Président jouira de tous pouvoirs nécessaires pour décider et exécuter tous actes, prendre toutes mesures et accomplir toutes formalités nécessaires en vue de la réalisation de l'opération d'augmentation de capital ainsi autorisée, apporter aux statuts de la société toutes modifications nécessitées par la réalisation de cette augmentation de capital dans le cadre de l'autorisation qui vient de lui être conférée.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, réunis en Assemblée Générale, confèrent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

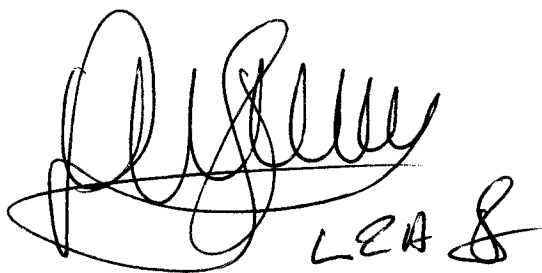
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Le Président

Pierre-Yves DUMAS, représentant la SARL L2A

A stylized, cursive signature in black ink, with the letters 'L2A' written in a simpler font below the main signature.

Le Secrétaire

Nicolas SUZANNE

A stylized, cursive signature in black ink, with a small, separate mark or signature below the main one.